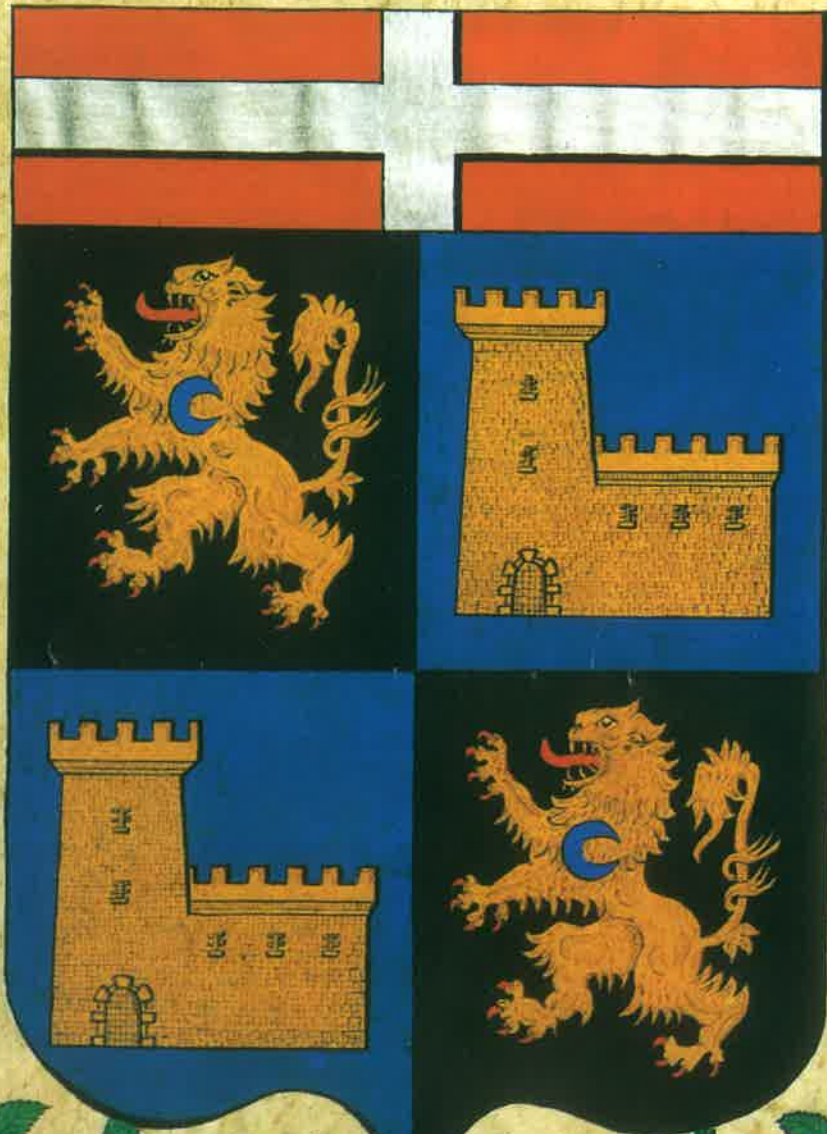


MACHILLY



H. P. ...
1912

Machilly

ARMOIRIES : Écartelé aux 1er et 4ème, de sable au lion d'or brisé d'un croissant d'azur (Nobles du Sougey) ; aux 2ème et 3ème, d'azur à la tour d'or avec un pan de mur de même à senestre (Nobles de Langin) ; au chef de gueule à la croix d'argent (Savoie).

Nobles du SOUGEY : Il semble que les Nobles du Sougey soient une très ancienne famille de Machilly. Un Aymonet du Sougey, notaire, de Machilly, signe un acte déjà en 1355.

Plusieurs personnages de cette famille exercent des fonctions notariales à Machilly tout au long du XVème siècle, certains occuperont ces fonctions tout à la fois à Machilly et à Genève, détenant des biens en ces deux lieux, tel, Noble et Egrèges Jean du Sougey, secrétaire ducal et Bourgeois de Genève.

Noble Claude du Sougey, notaire de Machilly «en la terre de Langin», reçoit de Noble Claude de Langin, l'office de cléricature et de sribanie de la châtellenie et juridiction de Langin ; en 1465, un acte est passé dans la maison de Noble Claude du Sougey et de Marie de «Casalibus», sa femme, sont témoins à cet acte Egrèges Jean et Claude du Sougey et Noble Jacques de «Casalibus alias Machillier». Puis, en 1495 il est qualifié de notaire et secrétaire ducal de Savoie. Marie de «Casalibus» est dite veuve en 1502.

Noble Claude du Sougey avait un frère Vénérable Messire Mermet du Sougey, bachelier en droit, chapelain de Machilly pour la chapelle des Saint Félix et Sébastien fondée en l'Église par Noble Mermet Lombard alias de «Casalibus». Messire Mermet avait acheté cette chapelle à ses neveux Nobles Jeannet et Jean du Sougey, qui la vendent, acte passé le 24 mars 1507, pour 8 octanes de froment de leur pur et franc alleu avec le droit de domaine pour dot de la dite chapelle, vente qui fut faite à Machilly dans la maison d'habitation de Noble Jean du Sougey «l'aîné».

Ce dernier personnage, Noble et Egrèges Jean du Sougey, notaire, curial perpétuel de la terre et juridiction de Langin «se voyant décrépi et n'ayant pas d'enfants idoines pour l'office» cède à Egrèges Claude Truffat, notaire, l'office de cléricature et sribanie de la châtellenie de Langin, acte passé le 8 juillet 1545, cette vente sera approuvée par le bailli bernois le 13 août suivant.

De Noble Jean du Sougey naîtront trois fils, le premier Noble Bernard époux de Guillemette Truffat dont il ne paraît pas avoir eu d'enfant, laissera une fille illégitime, Pernette du Sougey qui épousera Antoine Michod, de Villette au mandement de Lausanne.



Le second fils, Noble Jacques du Sougey époux de Béarde de la Croix, n'aura qu'un fils Noble Jean du Sougey que nous trouvons de 1572 à 1587, achetant ou vendant des biens à Machilly.

D'un troisième fils, dont le prénom nous est inconnu, sera issu Noble Raymond du Sougey qui vend à son oncle Bernard un chenevier sis à Machilly et qui est admoniatore d'un bois de châtaigniers en 1587. Noble Jean du Sougey est également père d'un fils naturel Bernard, qui fut légataire au testament de son

père de pour une somme de 100 florins. Ce Bernard laissera honnêtes Louis et Pierre du Sougey dont nous ne connaissons pas le destin.

La famille des Nobles du Sougey semble disparaître de Machilly à la fin du XVIème siècle, ses armoiries sont encore visibles sur une clé de voûte dans une chapelle latérale de l'Église de Machilly, probablement celle fondée par la famille Lombard alias de «Casalibus» et qui passa par héritage aux du Sougey lesquels continuèrent les fondations ancestrales en faveur de la dite chapelle.

Cette clé de voûte représentant les armoiries d'une ancienne famille de Machilly a déterminé la décision de les faire apparaître dans le blason de la commune de Machilly.

Nobles de LANGIN : Cette famille détenait en grande partie les terres de Machilly. Les actes les plus anciens la mentionnant sur la première fois remontent au XIIème siècle, mais elle ne détient, vraisemblablement, sa juridiction sur les terres voisines de Langin que depuis la fin du XIIIème ou début du XIVème siècles. Cette juridiction sera exercée jusqu'à la fin du XVIème siècle, époque où s'éteindra la branche aînée de la famille de Langin, ses biens et droits passeront dans celle des D'allinges.

Il semblait donc normal de faire figurer dans les armoiries de Machilly, celles des Langin, famille qui non seulement détenait de très nombreux biens à Machilly mais qui y fit tenir des assises de justice au cours du XIVème siècle.

SAVOIE : Frontière indécise entre le Chablais, le Genevois et le Faucigny, dépendant, dans l'imbroglio des possessions féodales, tout à la fois la Maison de Savoie, des Comtes de Genève et des Sires de Faucigny, Machilly est actuellement une commune rattachée à l'arrondissement de Saint-Julien, canton d'Annemasse.

Paroisse de l'ancien Duché de Savoie, la commune de Machilly a le droit de faire figurer dans son propre blason, les armes de l'antique province de Savoie.

16 janvier 1983
Marcel SAUTHIER

Président de l'Académie Chablaisienne

A l'occasion de la création d'un blason pour notre commune, par Monsieur Marcel SAUTHIER - Président de l'Académie Chablaisienne - j'ai souhaité faire éditer ce bulletin sur la couverture duquel est imprimé ce qui sera désormais nos armoiries, suivi à l'intérieur d'un texte écrit par Monsieur Marcel SAUTHIER et retraçant l'histoire des Familles du SOUGEY et de LANGIN, représentées respectivement par le lion et le château surmontés de l'emblème de notre province, la

Croix de Savoie, le tout entouré de rameaux de framboisiers.

Nous remercions très vivement Monsieur SAUTHIER pour les recherches et l'excellent travail effectués en vue de cette création.

Nous souhaitons que chaque société communale adopte désormais ces armoiries qui, nous l'espérons, demeureront à tout jamais l'emblème de MACHILLY.

Le Maire,
Camille LAVY